



Rapport d'instruction

Dossier ADEME N°: 1328C0106

Dossier AAUC/CTC N°: 13-051

Maître d'ouvrage - raison sociale	Association Primu Sole Energia
<i>Adresse</i>	Les 4 Chemins-BP 49- 20 137 Porto-Vecchio
<i>Responsable Légal</i>	Responsable légal: José PIERLOVISI
Opération	Réalisation d'animations scolaires au sein du Pays de Balagne dans le cadre de l'Agenda 21 pour l'année scolaire 2013-2014
Lieu de réalisation	Pays de Balagne
Date prévisionnelle de réalisation	juin-14
CPER 2007-2013	ProDEME (ADEME/CTC)
Dossier instruit par l'AAUC dans le cadre du PO FEDER	non
Dossier instruit par l'ADEME dans le cadre du Grenelle	non
Instructeurs :	
ADEME : Virginie BOLLINI	AAUC/CTC : PAOLI Marie-Dominique
Gestionnaires :	
ADEME : Julie ELORRIAGA	

ADEME		AAUC / CTC	
Date de la demande	17/06/2013	Date de la demande	24/06/2013
Date de réception	28/06/2013	Date de réception de la demande	24/06/2013
Date d'accusé de réception	02/07/2013	Date AR du dossier complet	28/08/2013
Date comité de gestion	15/11/2013	Date comité de gestion	25/11/2013

MAITRE D'OUVRAGE	
Type de maître d'ouvrage	Association
Dans le cas d'une entreprise, au sens communautaire du terme, l'entreprise est :	
Situation du maître d'ouvrage au regard de la TVA	Non assujetti (TVA non récupérée)
Financement	

CADRE DE L'OPERATION	
Secteur	Non concurrentiel
Dans le cadre d'une opération en secteur concurrentiel, réglementation applicable	

MOTIVATIONS DES INSTRUCTEURS	
ADEME	Les animations scolaires permettent de sensibiliser le jeune public aux économies d'énergies et aux énergies renouvelables.
CTC / AAUC	Les animations scolaires sont éligibles à la convention PRODEME 2013 dont l'un des objectifs principaux est la sensibilisation aux énergies renouvelables et à la maîtrise de l'énergie.

ANNEXE TECHNIQUE

Contexte :	<p>Les scolaires sont une cible qu'il faut sensibiliser sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables.</p> <p>Dans le cadre de l'Agenda 21 lancé par l'Office de l'Environnement de la Corse l'association PRIMU SOLE ENERGIA souhaite ainsi réaliser des animations scolaires au sein du Pays de Balagne pour l'année scolaire 2013/2014.</p>
-------------------	--

Lieu de réalisation :	Pays de Balagne
------------------------------	-----------------

Description technique de l'opération :	<p>Réalisation d'une campagne pédagogique de sensibilisation sur les énergies renouvelables et la maîtrise de l'énergie pour l'année scolaire 2013/2014. Lors des séances, l'élève découvrira la relation consommation énergétique-effet de serre et les solutions dont nous disposons pour limiter notre impact sur le changement climatique.</p> <p>Public visé: Classes de Cycle 3 et collège</p> <p>Volume horaire: Le programme d'animations de 20 heures comprendra une partie théorique, une visite de site, des expériences en classe et la réalisation d'un ou plusieurs objets à exposer lors de la journée de l'Energie en fin d'année.</p> <p>Contenu du programme: Une partie théorique permettra de découvrir la notion d'énergie, ses sources, ses transformations, la manière de la consommer et le rôle central qu'elle joue dans nos vies et notre environnement. A partir de quizz, d'enquêtes, de petits jeux, de réflexions communes et avec l'appui de vidéos pédagogiques, l'élève avancera peu à peu dans une démarche de recherche et de savoir sur la notion d'énergie et en arrivera à la maîtrise de la demande d'énergie.</p>
---	---

Echéancier prévisionnel de réalisation	<p>Date prévisionnelle de début d'opération: octobre 2013 Date prévisionnelle de fin d'opération : Juin 2014</p>
---	--

Contenu du rapport final

Liste des écoles et rapport décrivant les phases du programme pédagogique

ANNEXE FINANCIERE**ANNEXE 2 - Annexe Financière**

Décision N°1328C0106

Dossier PRODEME N°13-051

1 - Coût total de l'opération et détail estimatif des dépenses éligibles (année 2013)

	Estimation Coût Projet (€TTC)	Dépenses éligibles à justifier (€TTC)
Sensibilisation des scolaires aux énergies renouvelables et maîtrise de l'énergie		
Préparation/animation (salaire animateur+déplacement+charges)	21 000,00 €	21 000,00 €
Matériel et documentation	6 000,00 €	6 000,00 €
Transport des élèves en car (sorties, visites)	10 500,00 €	10 500,00 €
TOTAL	37 500,00 €	37 500,00 €

2 - Modalités de calcul de l'aide / Détermination du montant de l'aide

Les aides attribuées s'inscrivent dans le cadre du CPER 2007-2013 et plus particulièrement de la convention annuelle 2013 signée entre la Collectivité Territoriale de Corse et l'ADEME.

Le bénéficiaire est non assujéti à la TVA

2.1 - Détermination du coût admissible (assiette) pour chaque poste

Sensibilisation des scolaires aux énergies renouvelables et maîtrise de l'énergie	
	37 500,00 €

2.2 - Détermination du montant de l'aide

	Coût admissible (assiette €TTC)	Taux de subvention	Aide PRODEME maximale (ADEME + CTC) + UE (Feder) (€TTC)
Sensibilisation des scolaires aux énergies renouvelables et maîtrise de l'énergie à Bonifacio	37 500,00	70%	26 250,00
TOTAL	37 500,00		26 250,00

2.3 - Récapitulatif

	Coût projet (€TTC)	Dépenses éligibles à justifier (€TTC)	Coût admissible (assiette en (€TTC))	Aide CTC (€TTC)
Sensibilisation des scolaires aux énergies renouvelables et maîtrise de l'énergie	37 500,00	37 500,00	37 500,00	26 250,00
TOTAL	37 500,00	37 500,00	37 500,00	26 250,00

Pour des facilités de gestion, l'aide est portée de façon différenciée.

• Sur les dépenses éligibles à justifier :

CTC	26 250,00 €	70,00%
Bénéficiaire	11 250,00 €	30,00%
TOTAL	37 500,00 €	100%

• Sur le coût admissible :

CTC	26 250,00 €	70,00%
Bénéficiaire	11 250,00 €	30,00%
TOTAL	37 500,00 €	100%